



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE CREIL

PIECE N° 4.1 : ANNEXES AU REGLEMENT

PIECE N° 4.1.1 - CAHIER DES EMPLACEMENTS RESERVES

APPROBATION DU PLU LE

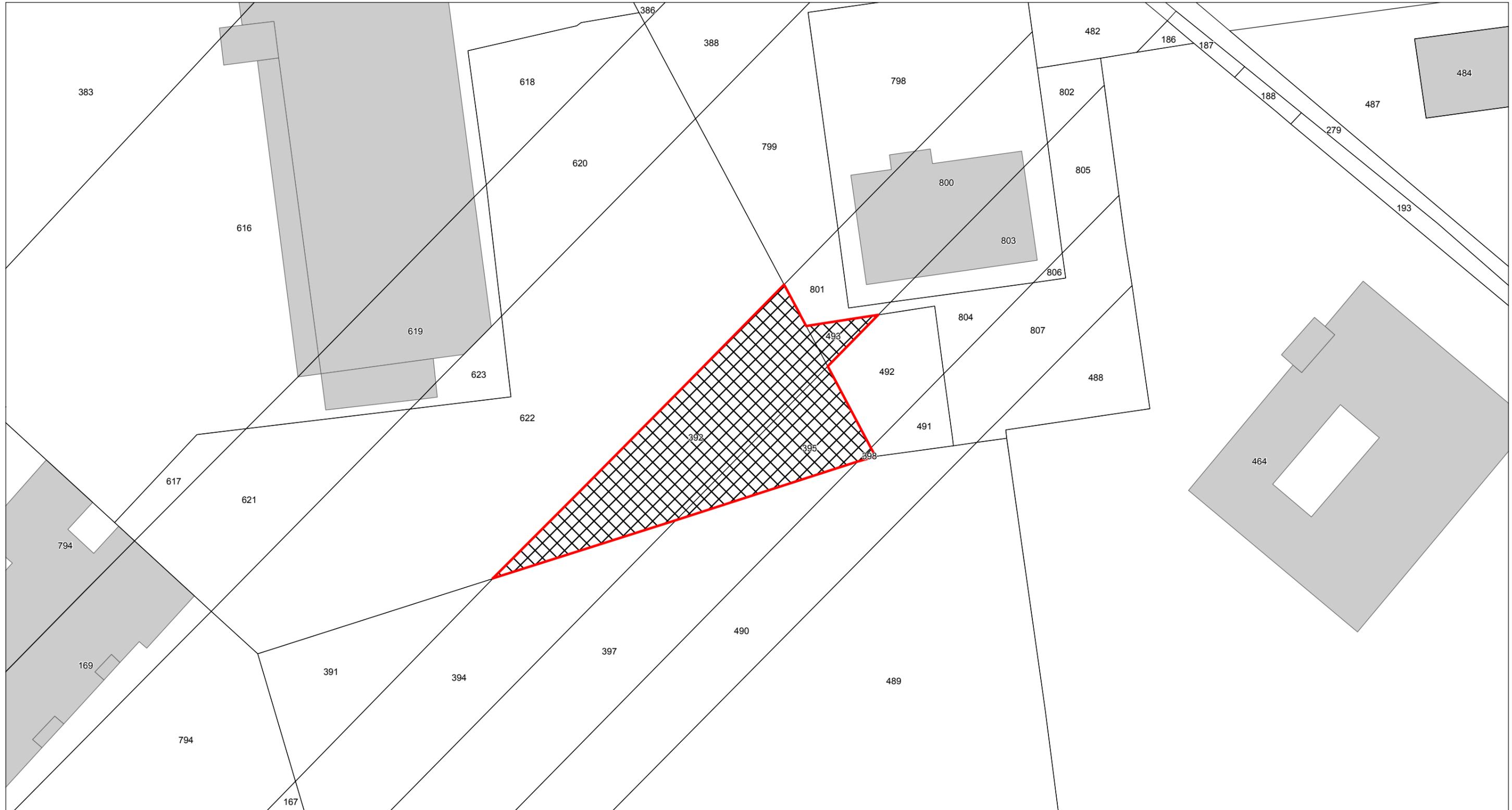
10 DECEMBRE 2018



SOMMAIRE

Emplacement réservé n°1	5
Réalisation d'espaces publics	
Emplacement réservé n°2	6
Création d'une passerelle publique au-dessus des voies ferrées pour relier les quartiers des bas et des hauts de Creil dans le cadre du projet "Gare cœur d'agglomération"	
Emplacement réservé n°3	7
Traitement du carrefour	
Emplacement réservé n°4	8
Création d'espaces de jeux et de plein air, et jardins familiaux	
Emplacement réservé n°5	10
Création d'espaces de sports et de loisirs	
Emplacement réservé n°6	15
Principe d'une liaison continue le long de l'Oise rive gauche, permettant des boucles de promenade et un classement en GR.	
Emplacement réservé n°7	18
Extension équipement public	
Emplacement réservé n°8	19
Création d'une école	
Emplacement réservé n°9	20
Elargissement de la rue Stephenson	
Emplacement réservé n°10	22
Réalisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage	
Emplacement réservé n°11	23
Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglomération	
Emplacement réservé n°12	25
Réaménagement du rond – point de la Pierre Blanche	
Emplacement réservé n°13	28
Mise en œuvre du projet MAGEO, dont création d'un cheminement piéton	
Emplacement réservé n°14	31
Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglomération	

- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°1 32**
Réalisation de logements privés pour favoriser la mixité sociale
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°2 33**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°3 34**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°4 35**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 35**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 40**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°7 42**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°8 43**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°9 44**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°10 45**
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"
- Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°11 47**
Réalisation de logements sociaux



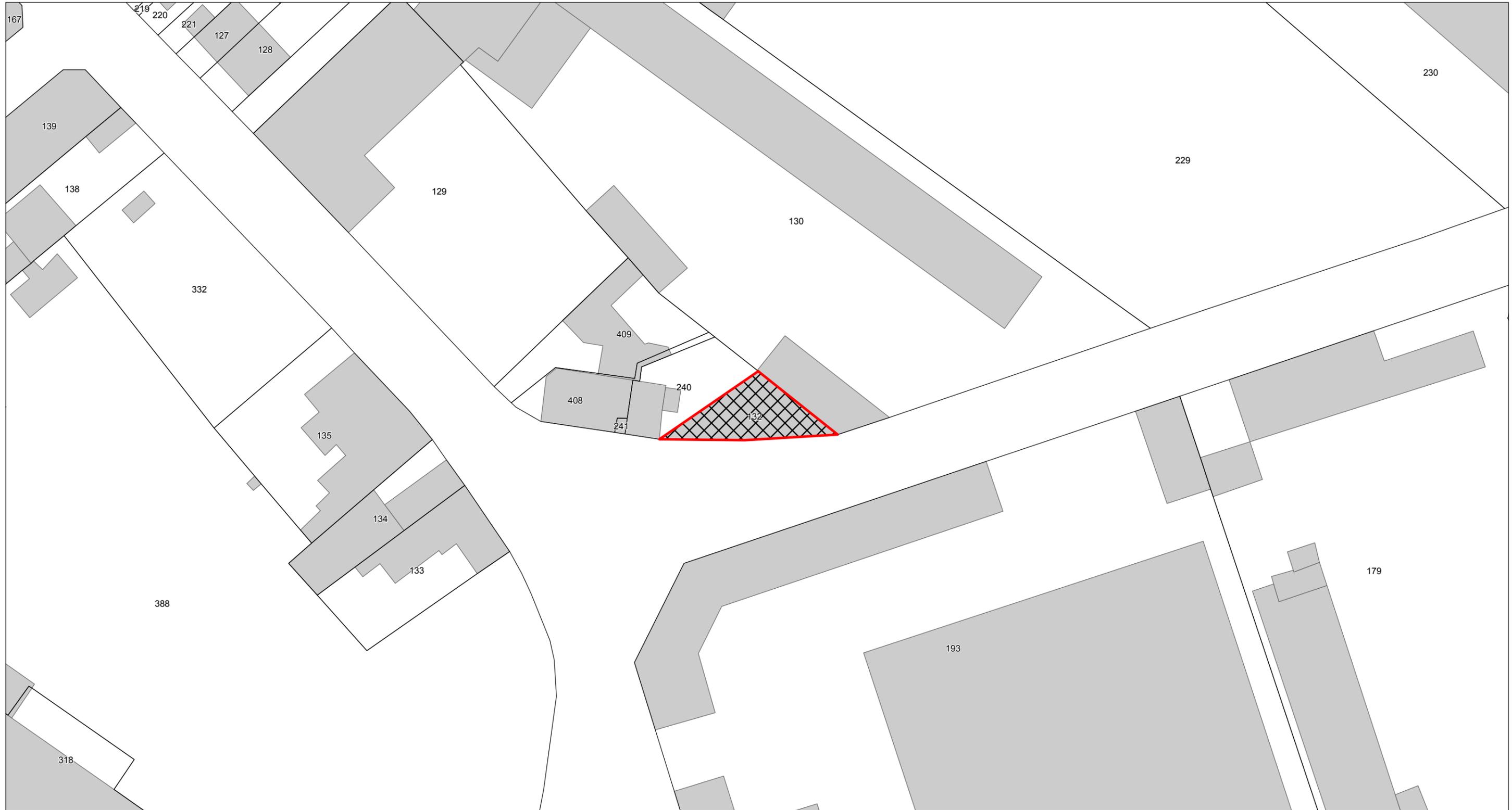
Emplacement réservé n°2 - Superficie : 1 313 m²

Secteur : Terrains attenants à Fichet

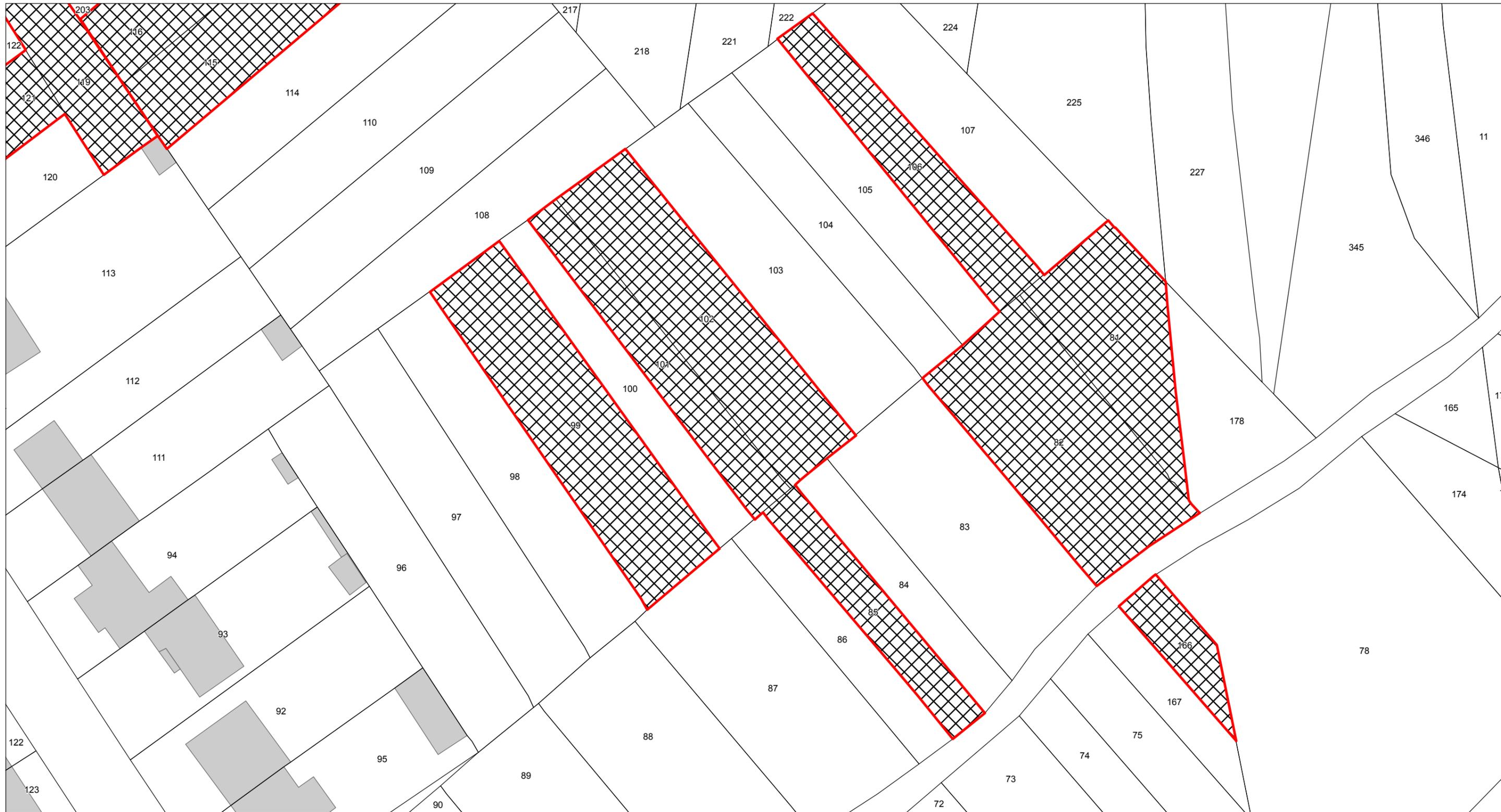
Bénéficiaire : Ville de CREIL

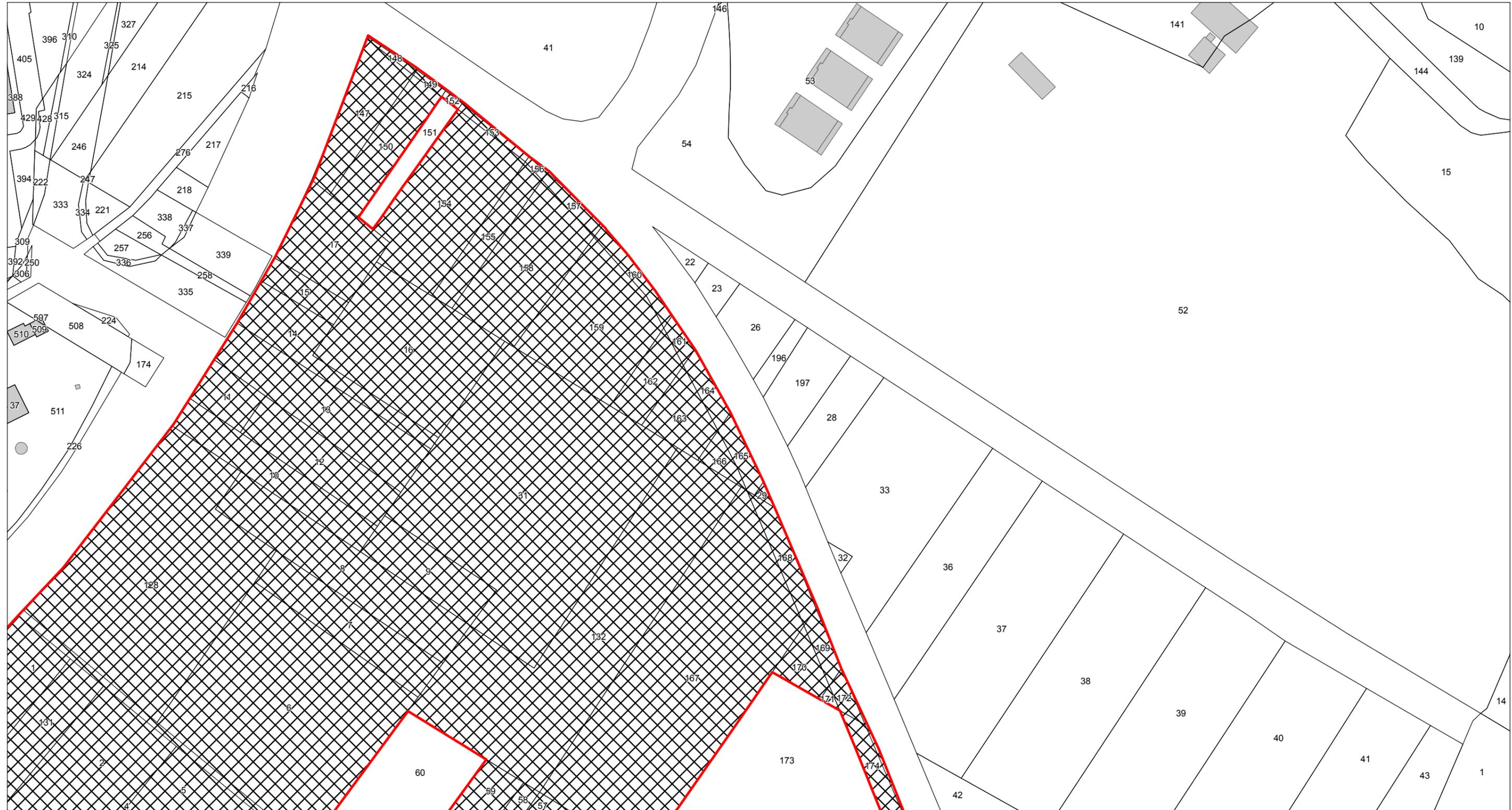
Désignation : Création d'une passerelle publique au-dessus des voies ferrées pour relier les quartiers des bas et des hauts de Creil dans le cadre du projet "Gare cœur d'agglomération"



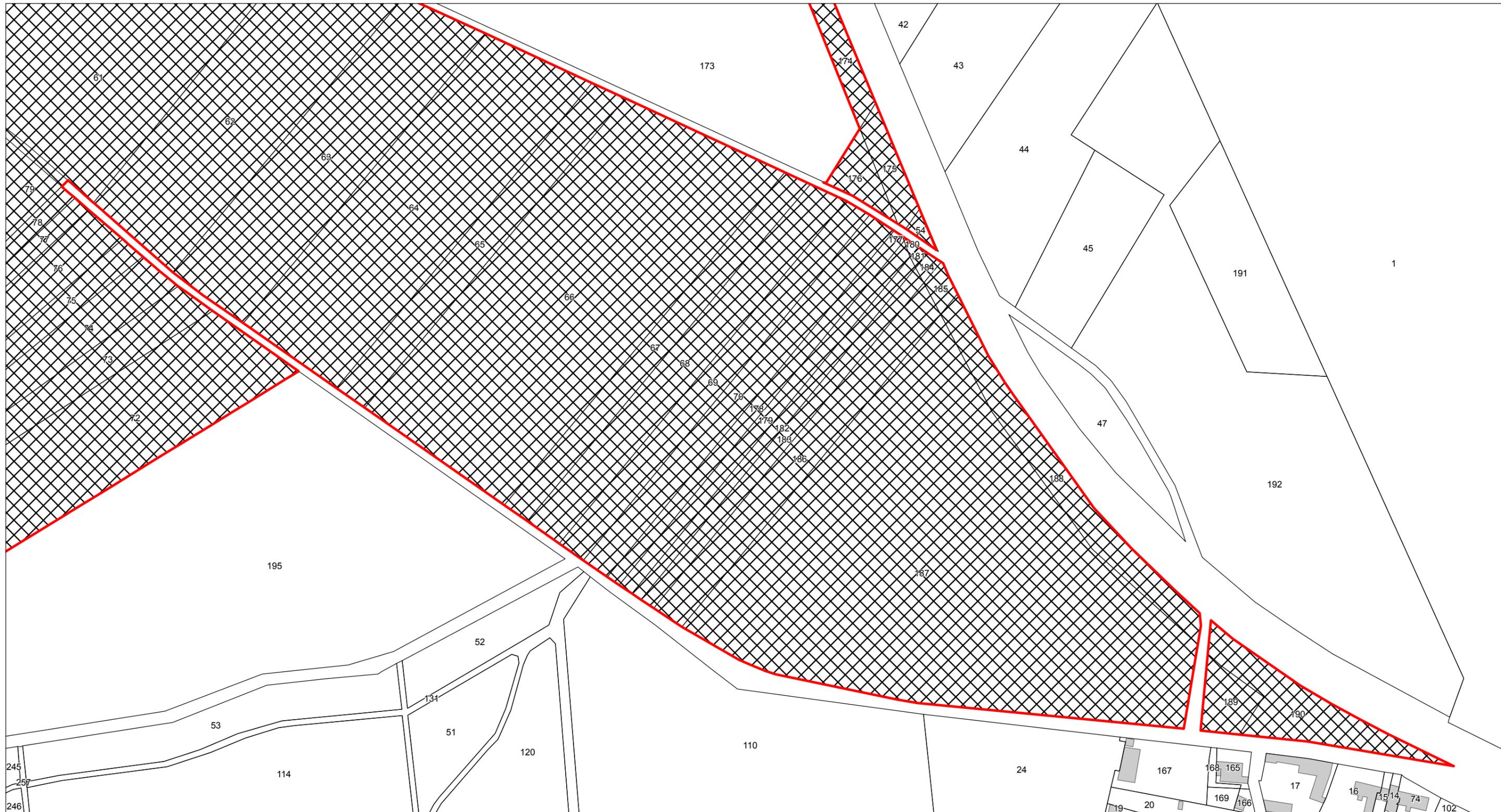


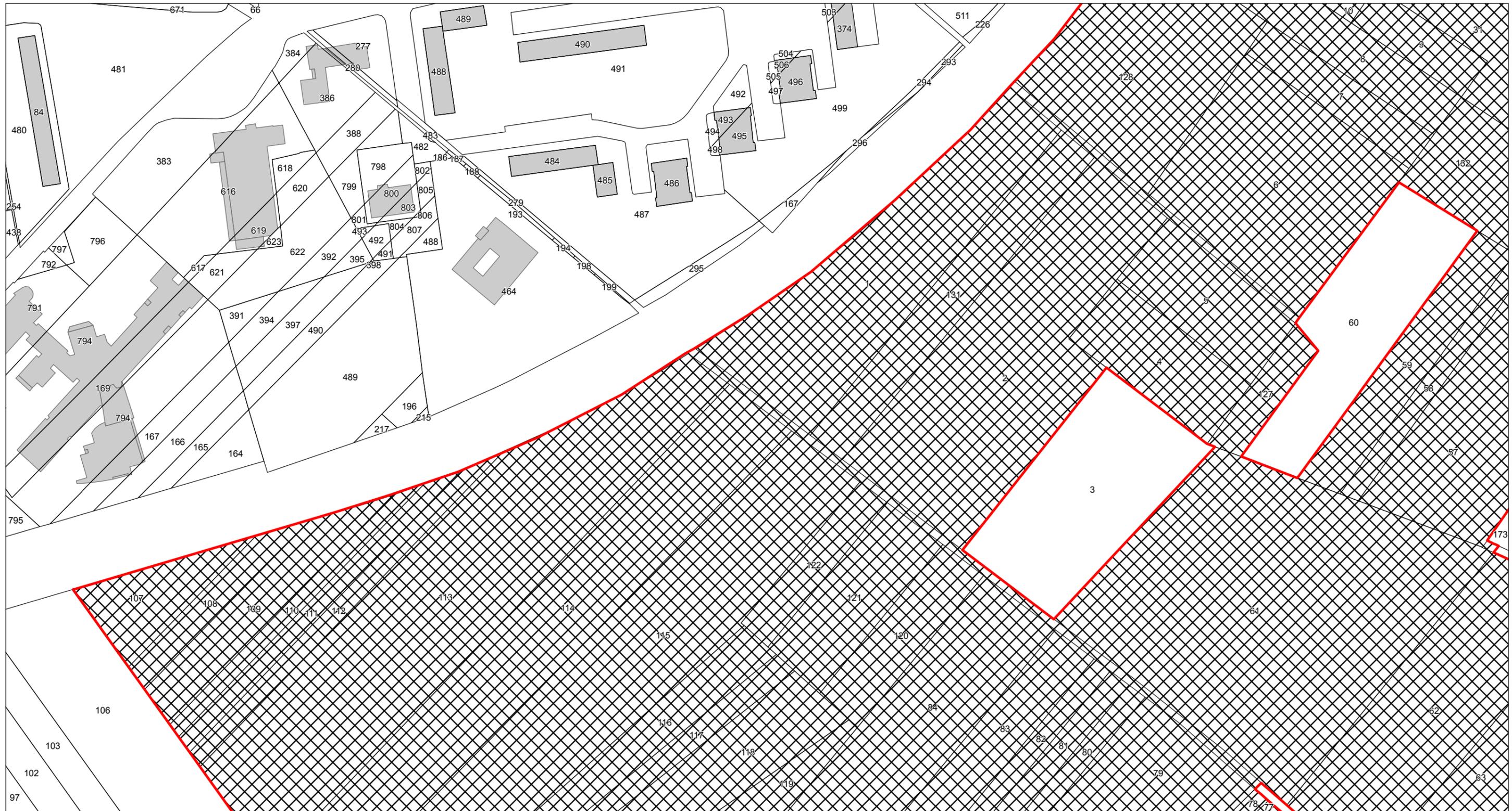


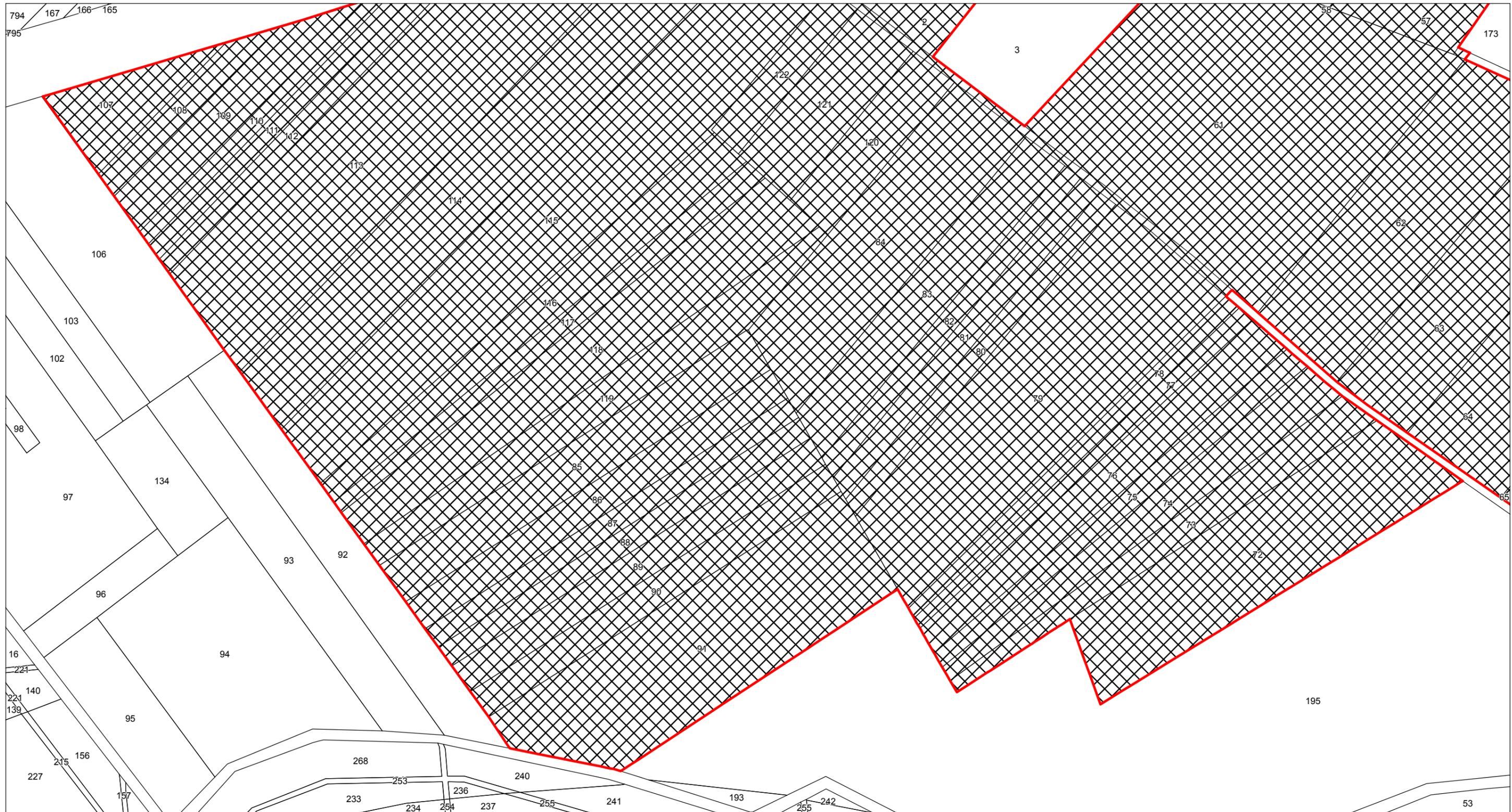




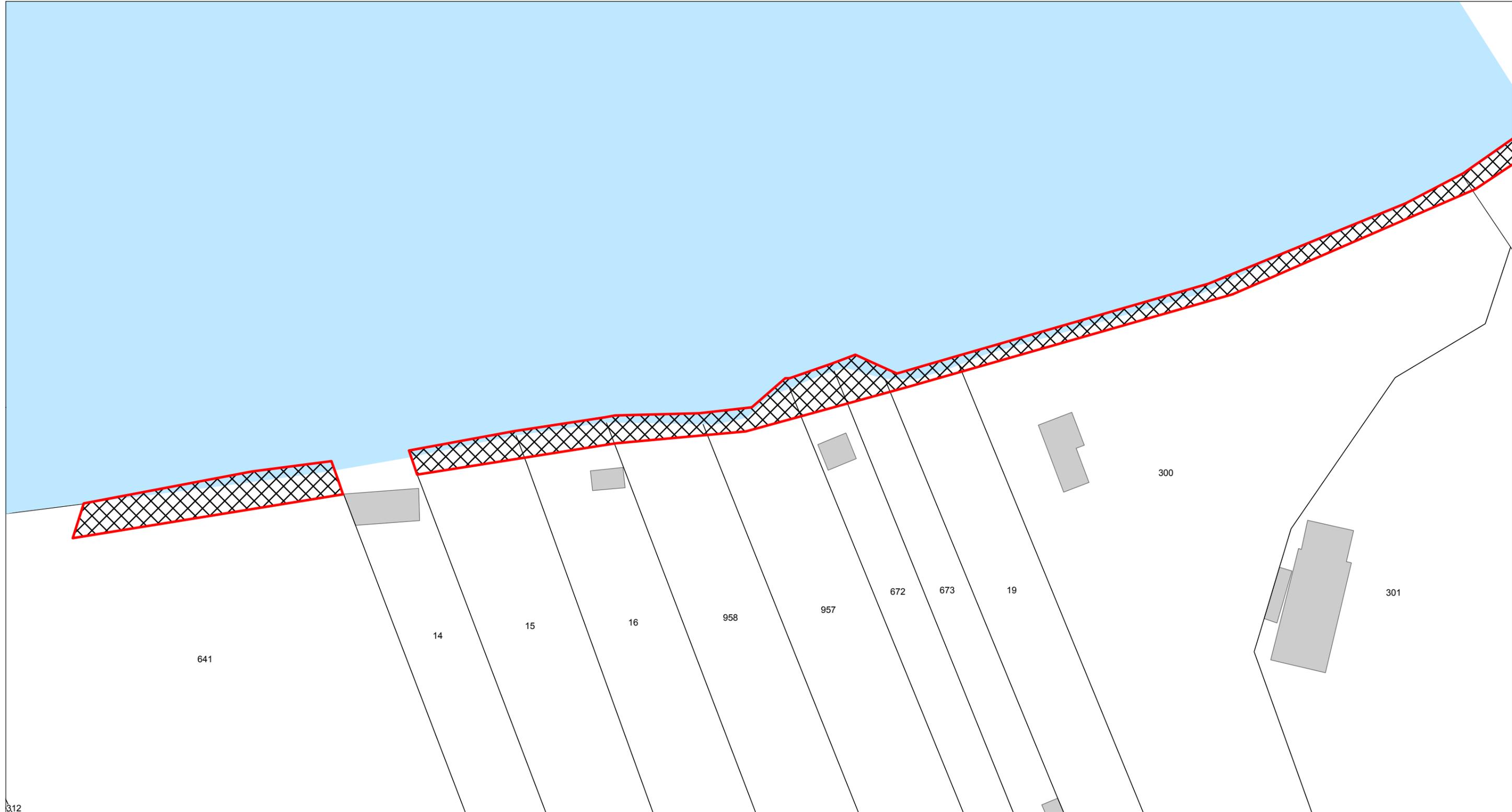


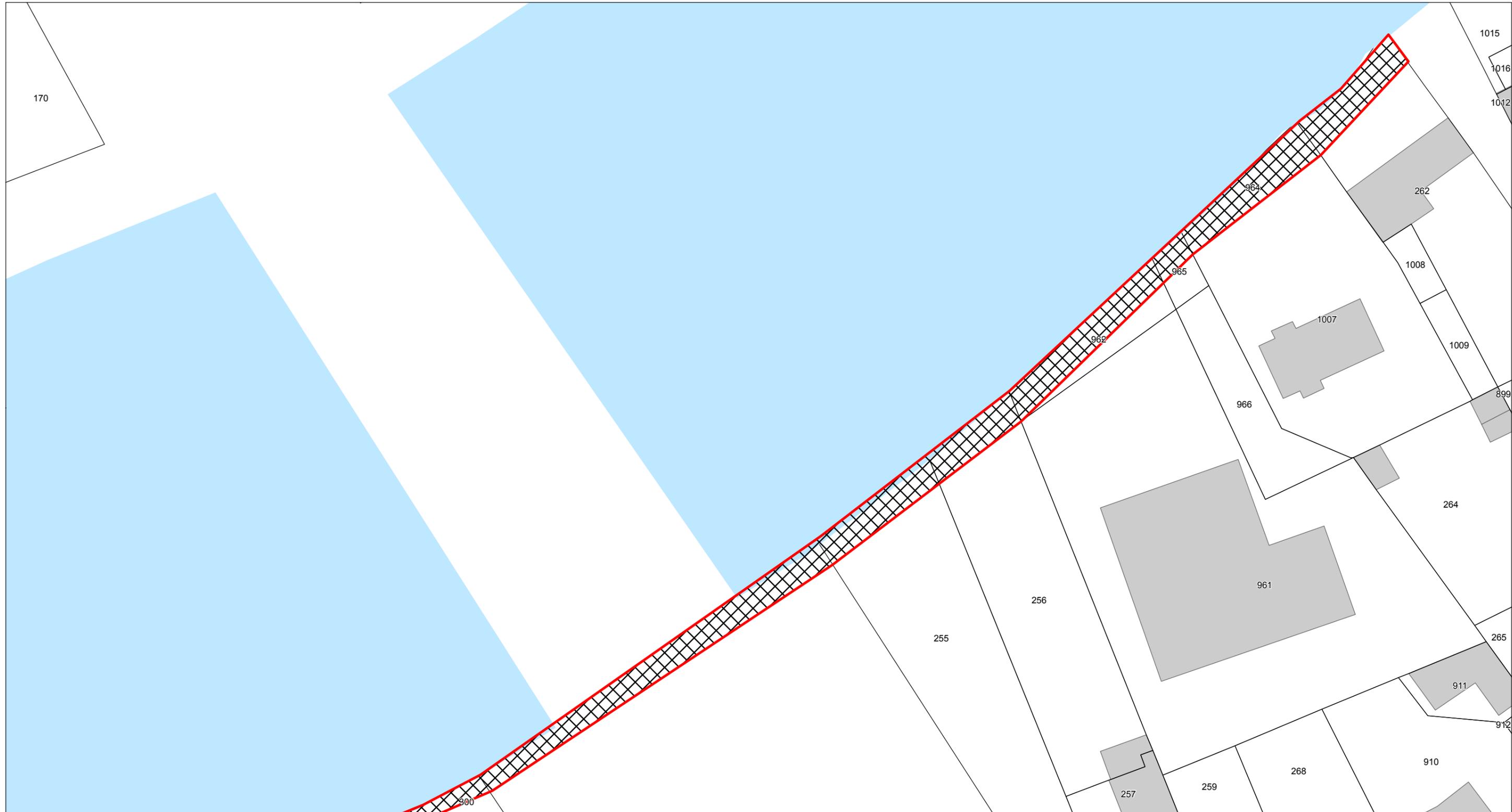


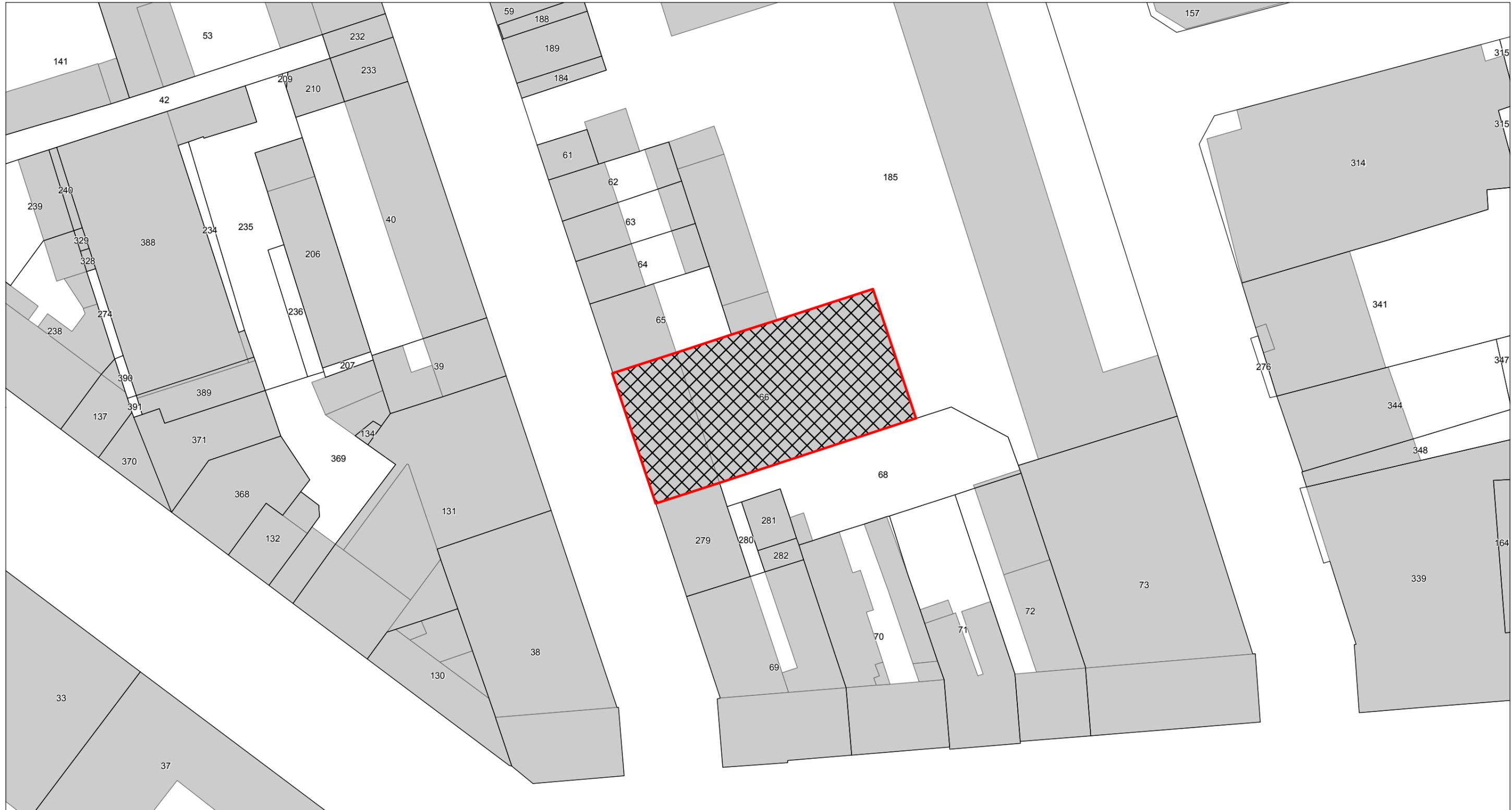


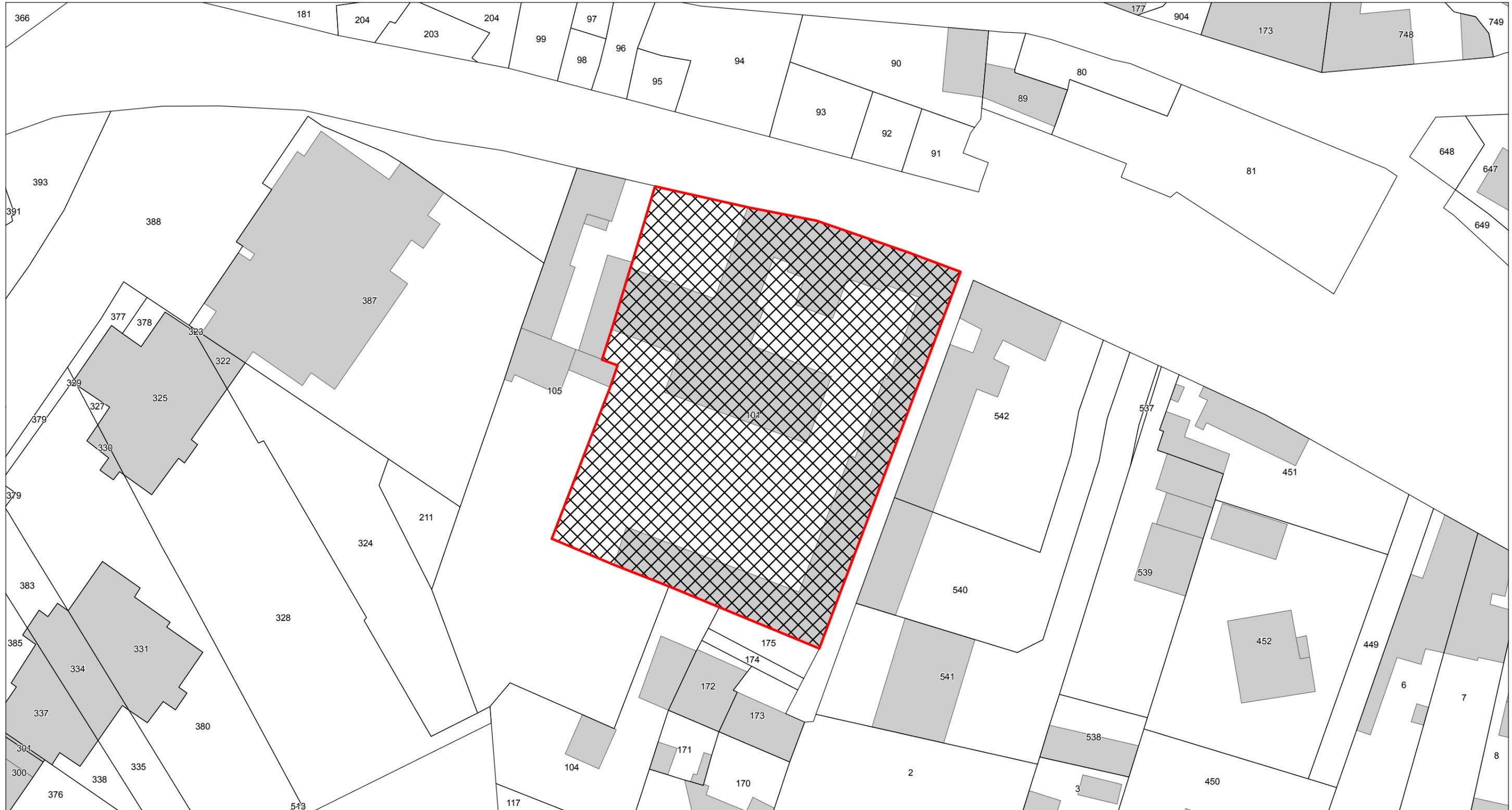








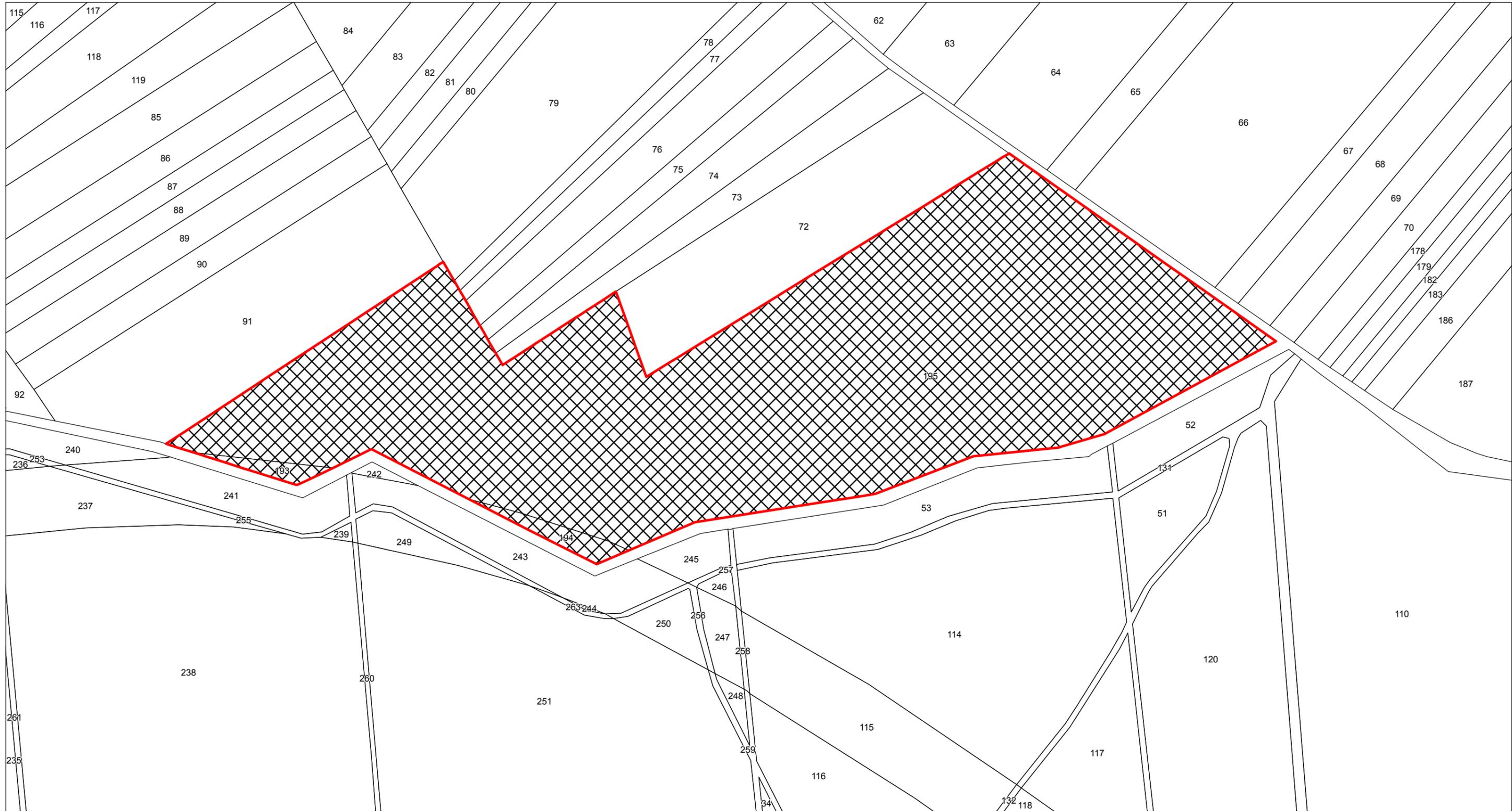


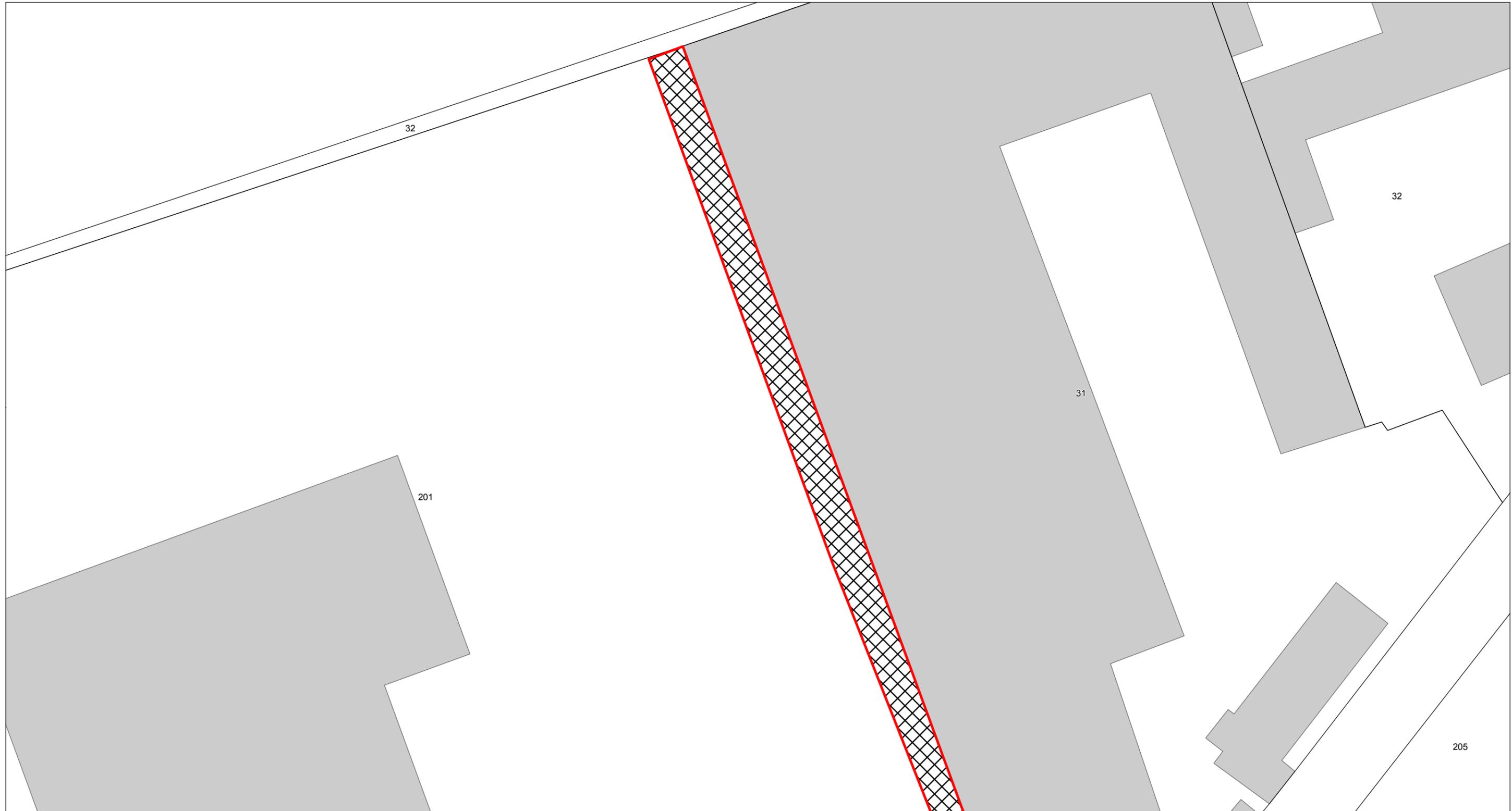


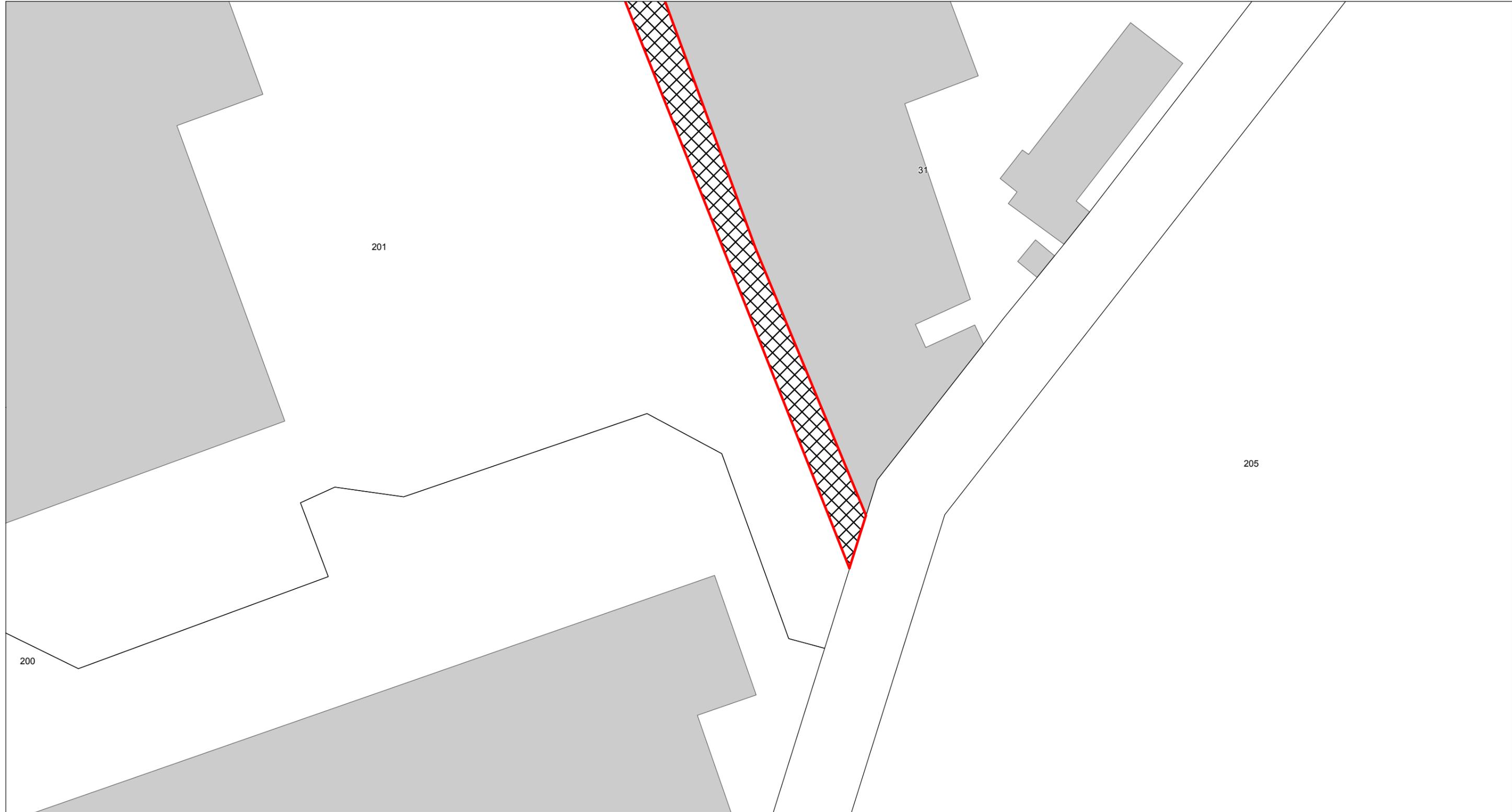


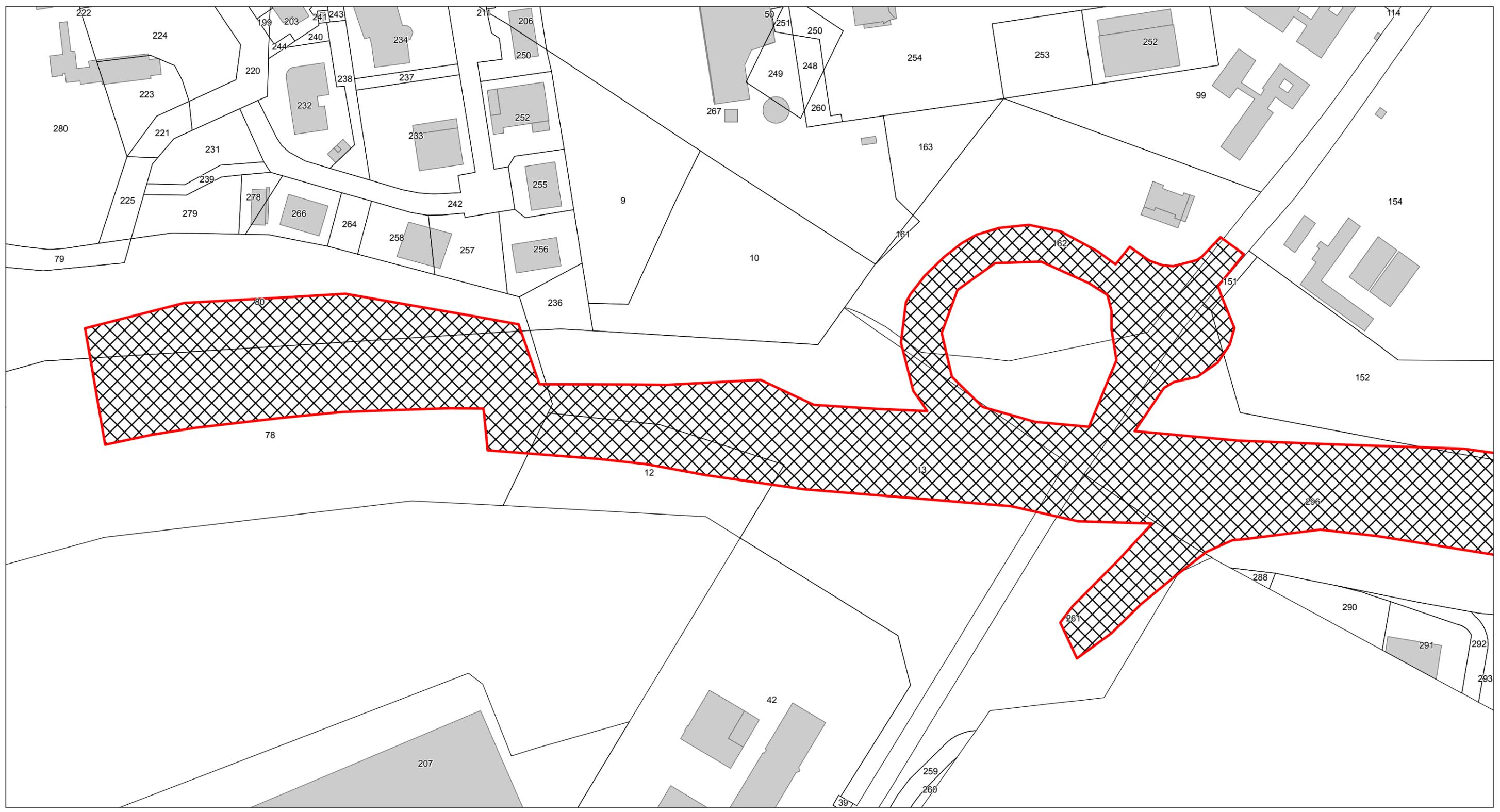


Emplacement réservé n°10 - Superficie : 58 921 m²
Secteur : Plaine agricole au sud de la commune
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Réalisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage



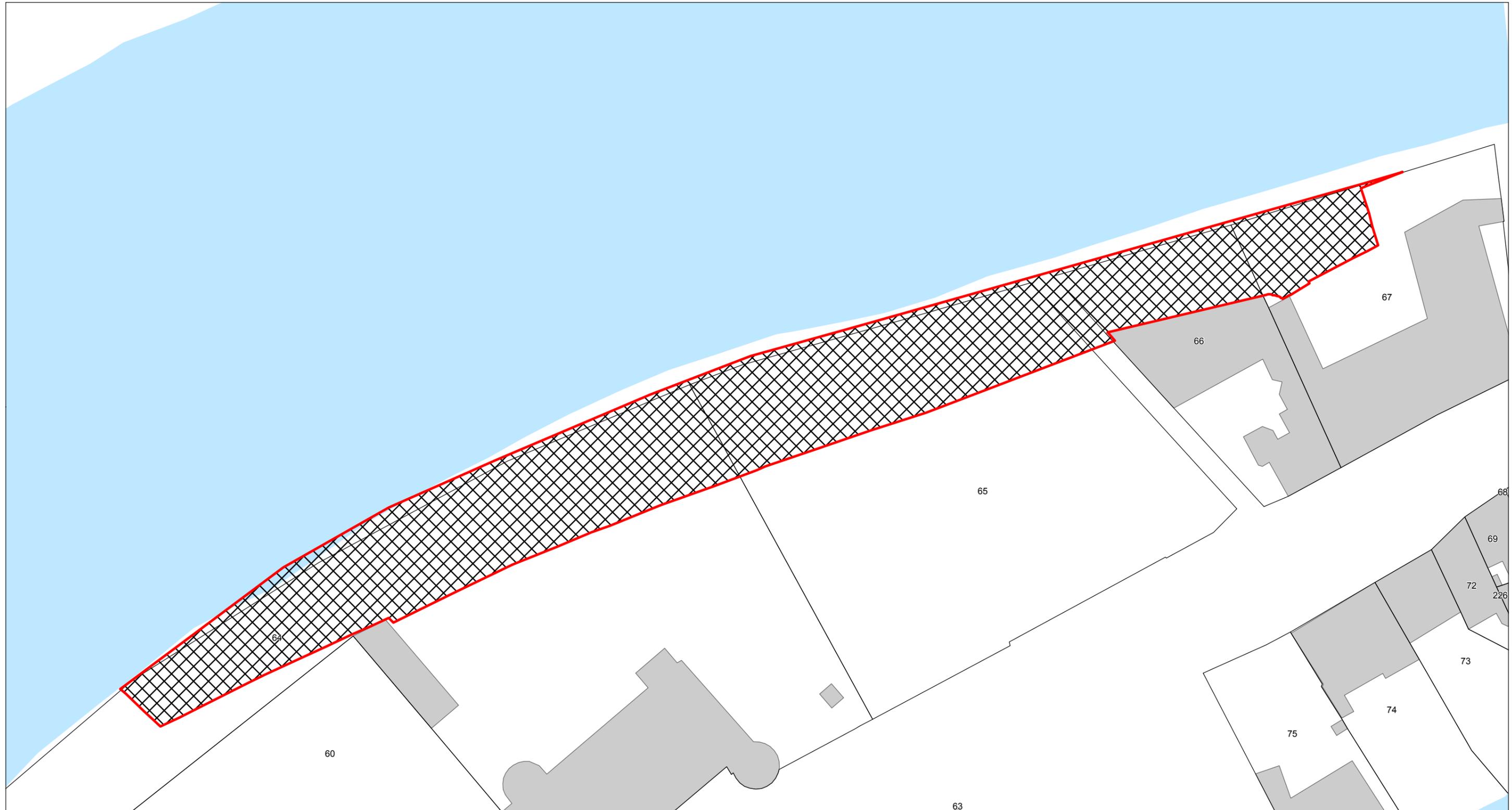


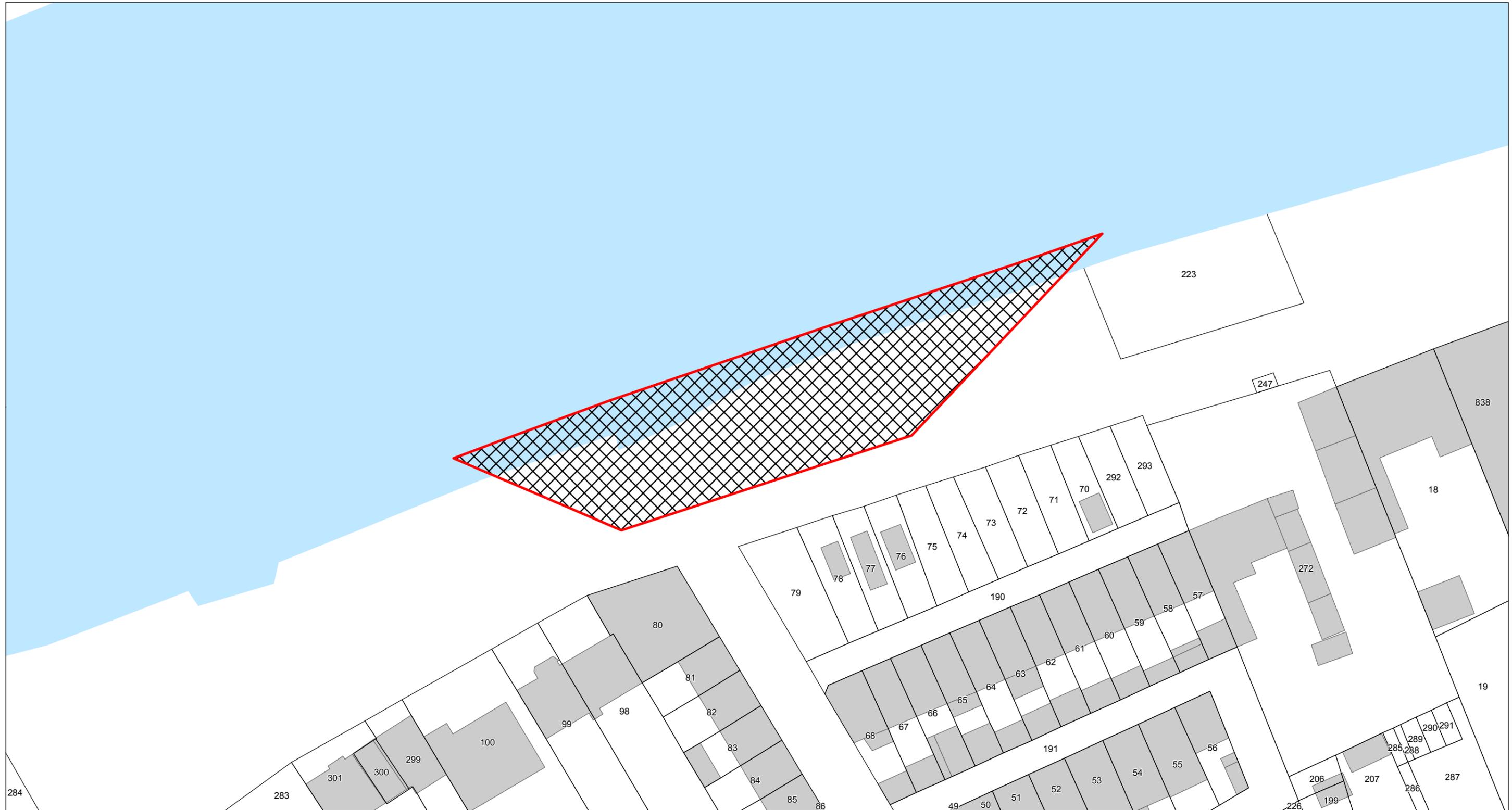


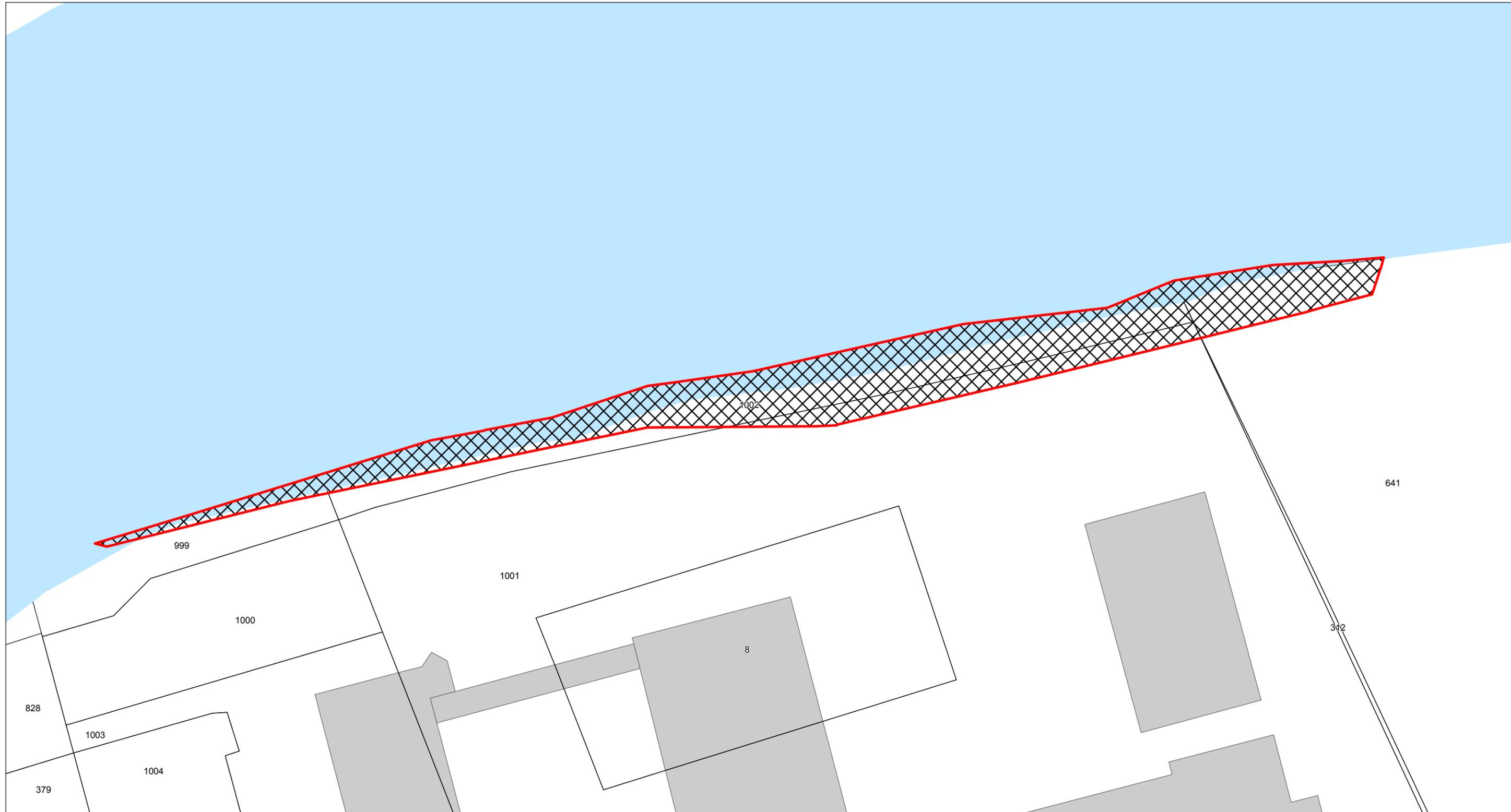


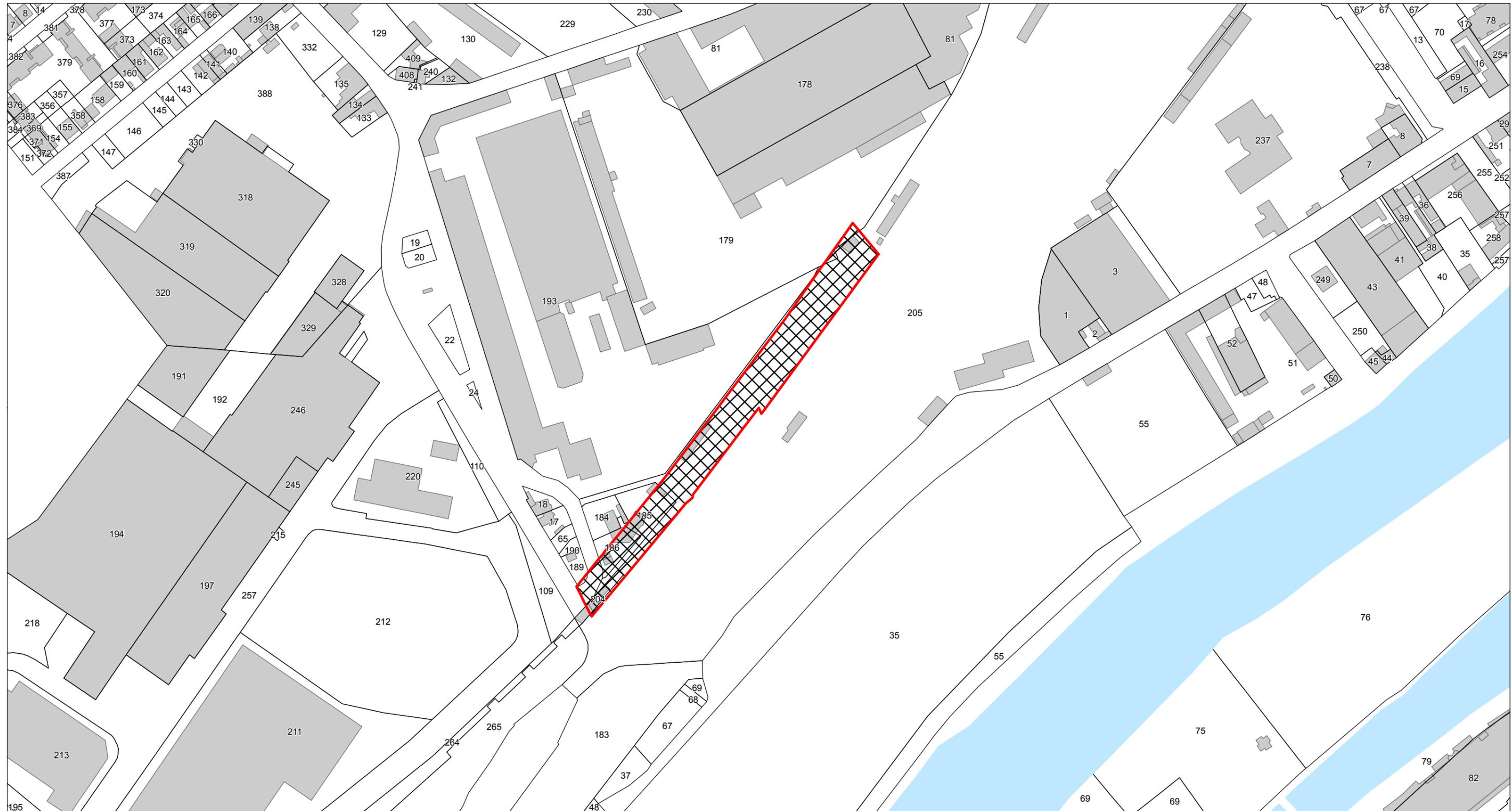














Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°2 - Superficie : 4 674 m²

Secteur : Abords du centre des rencontres

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°3 - Superficie : 888 m²

Secteur : Ilot Jean Jaurès-Despinas

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 80 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 80 % minimum



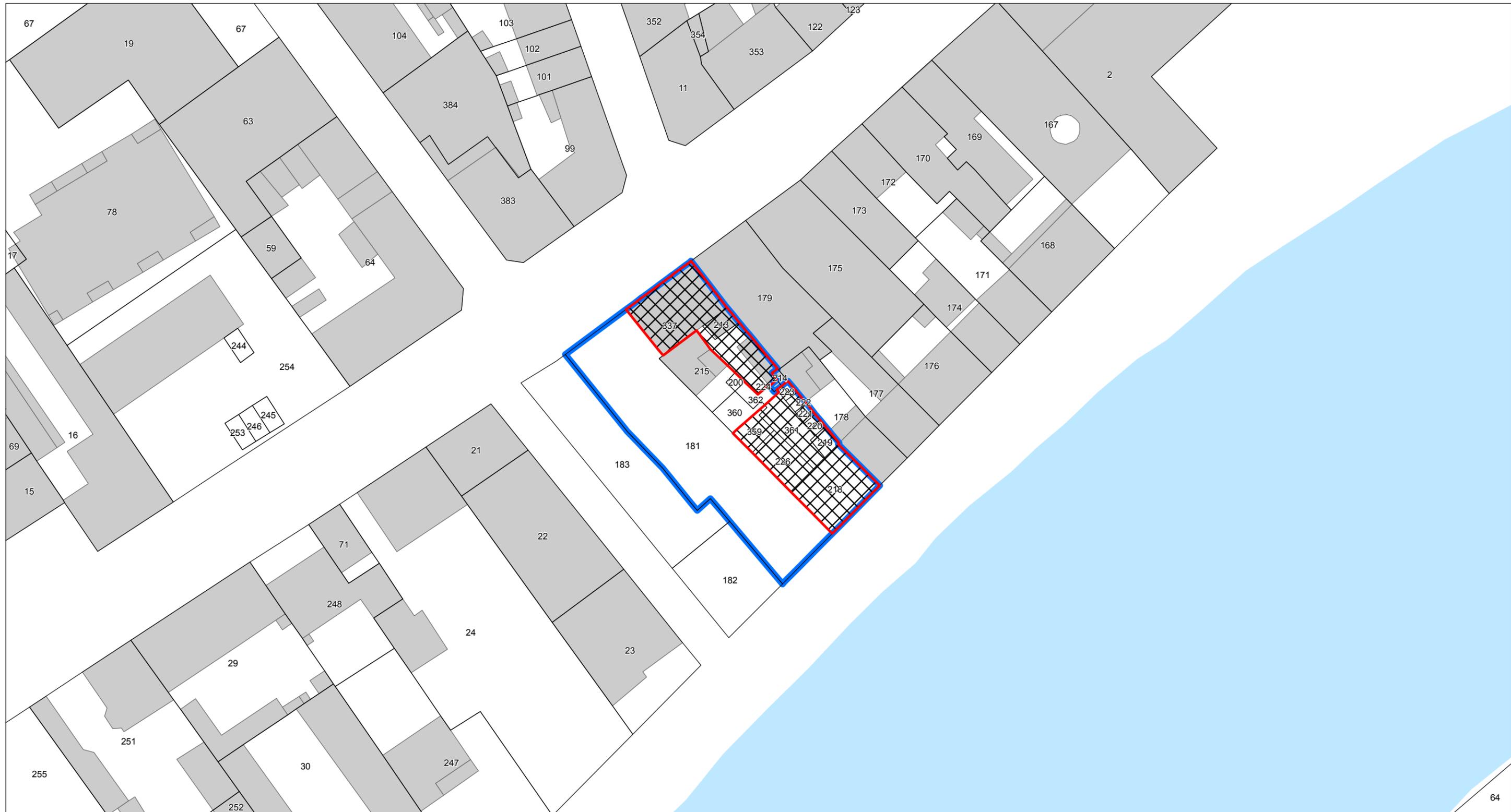
Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°4 - Superficie : 324 m²

Secteur : Ilot Quai d'Aval-rue Jean Jaurès

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 1 - Superficie : 21 273 m²

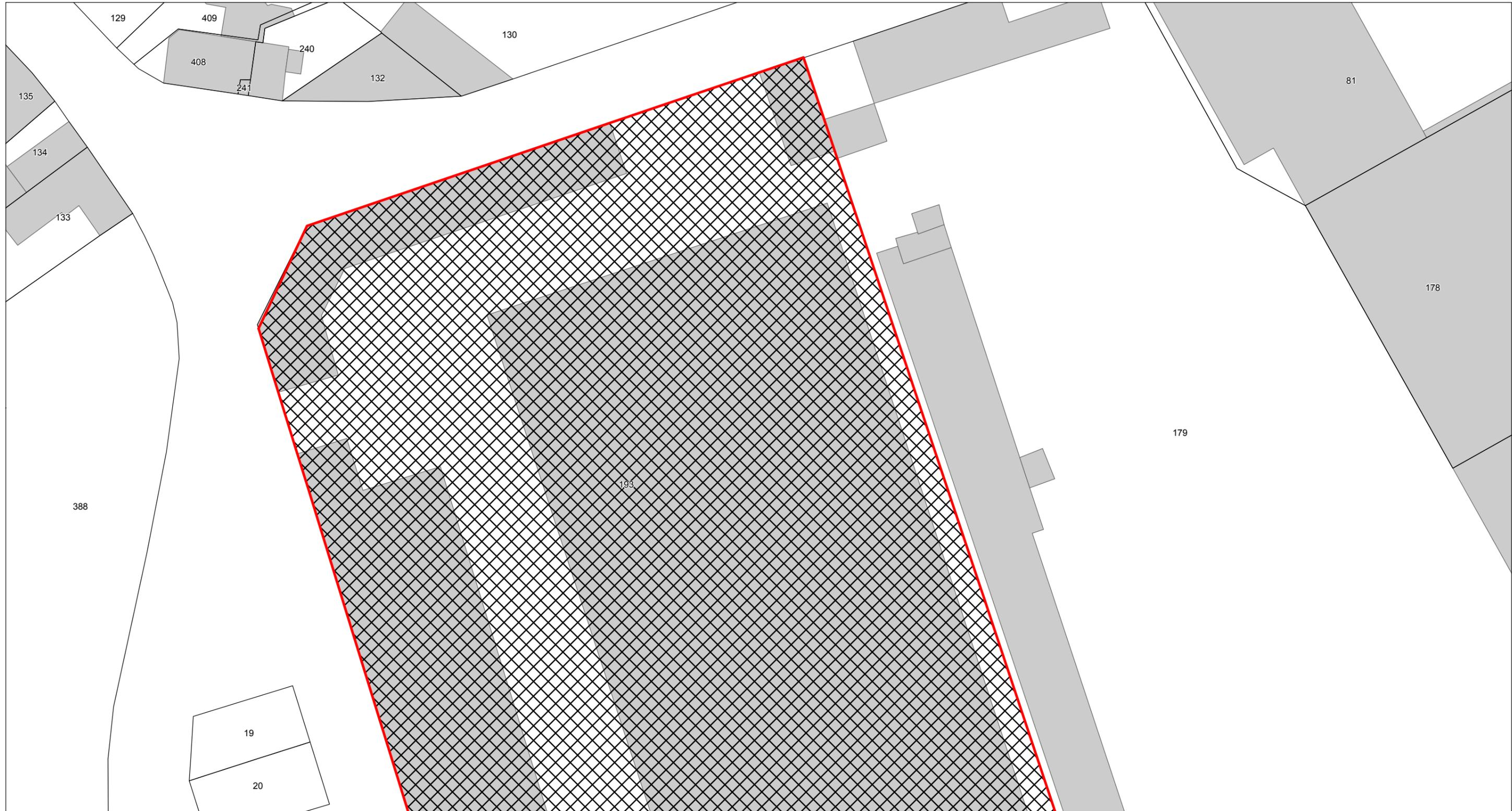
Secteur : Ancien lycée Gournay (ilôt OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 2 - Superficie : 21 273 m²

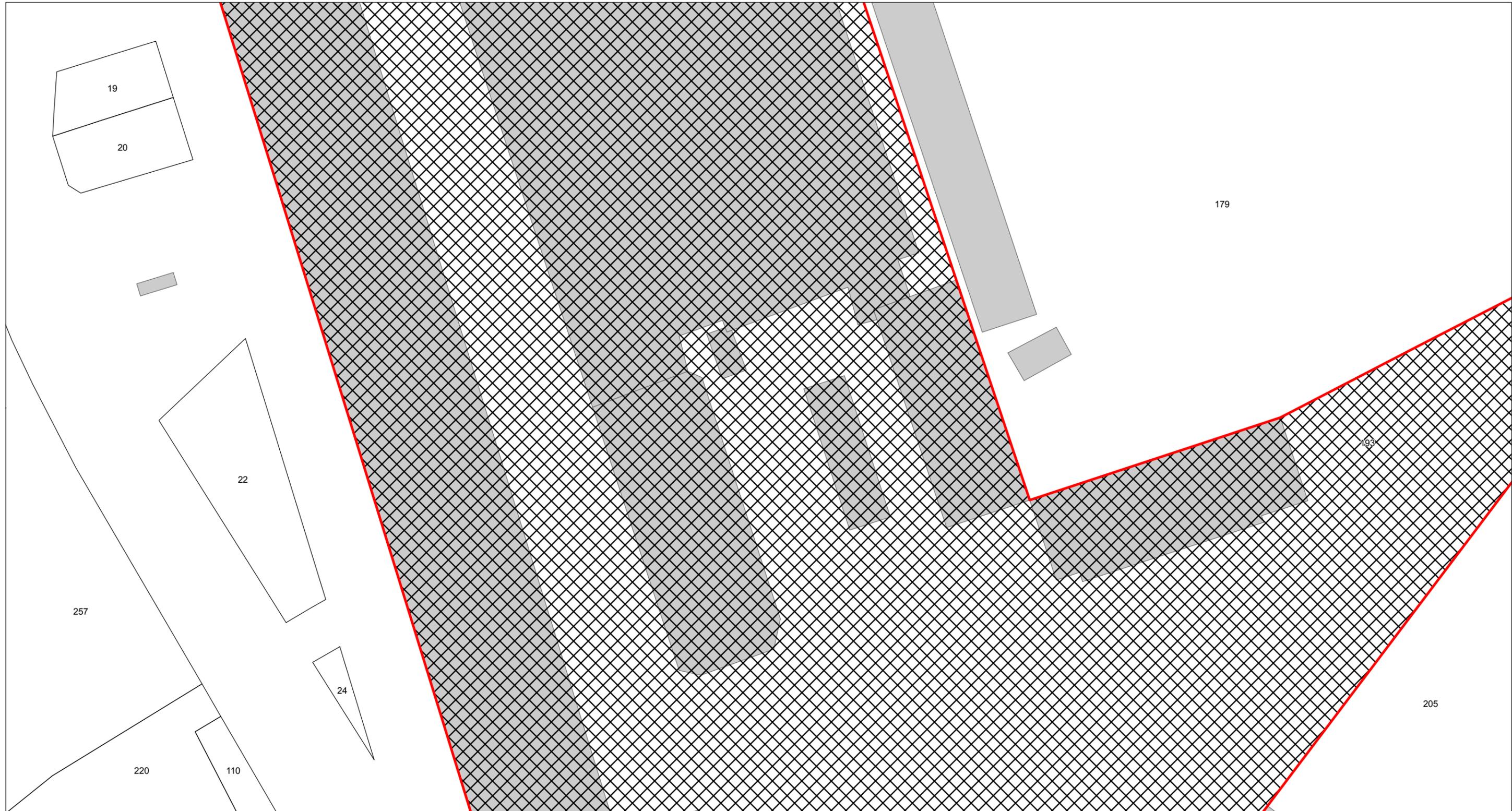
Secteur : Ancien lycée Gournay (ilôt OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 3 - Superficie : 21 273 m²

Secteur : Ancien lycée Gournay (ilôt OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 4 - Superficie : 21 273 m²

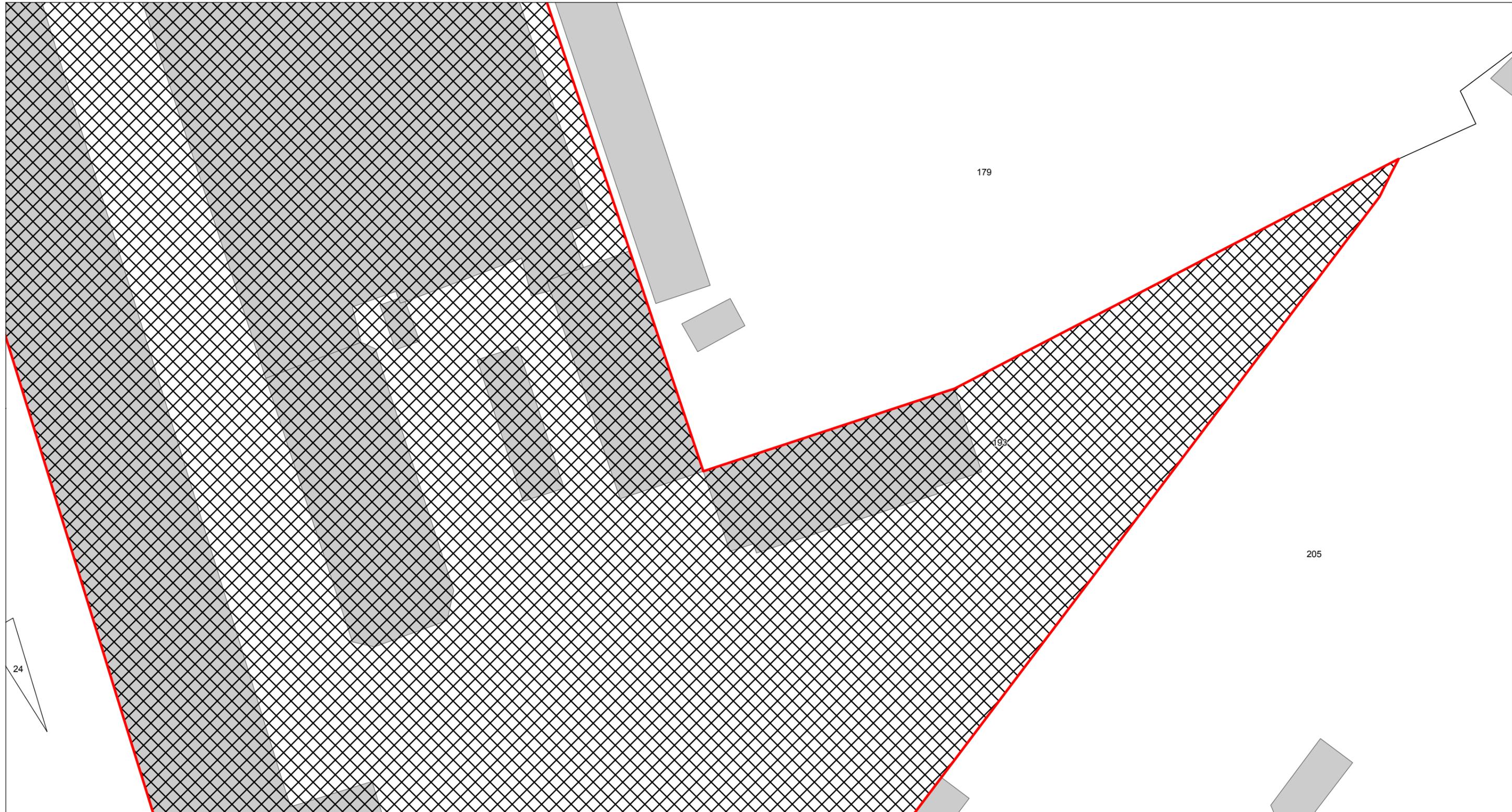
Secteur : Ancien lycée Gournay (ilôt OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 - Zoom 1 - Superficie : 8 222 m²

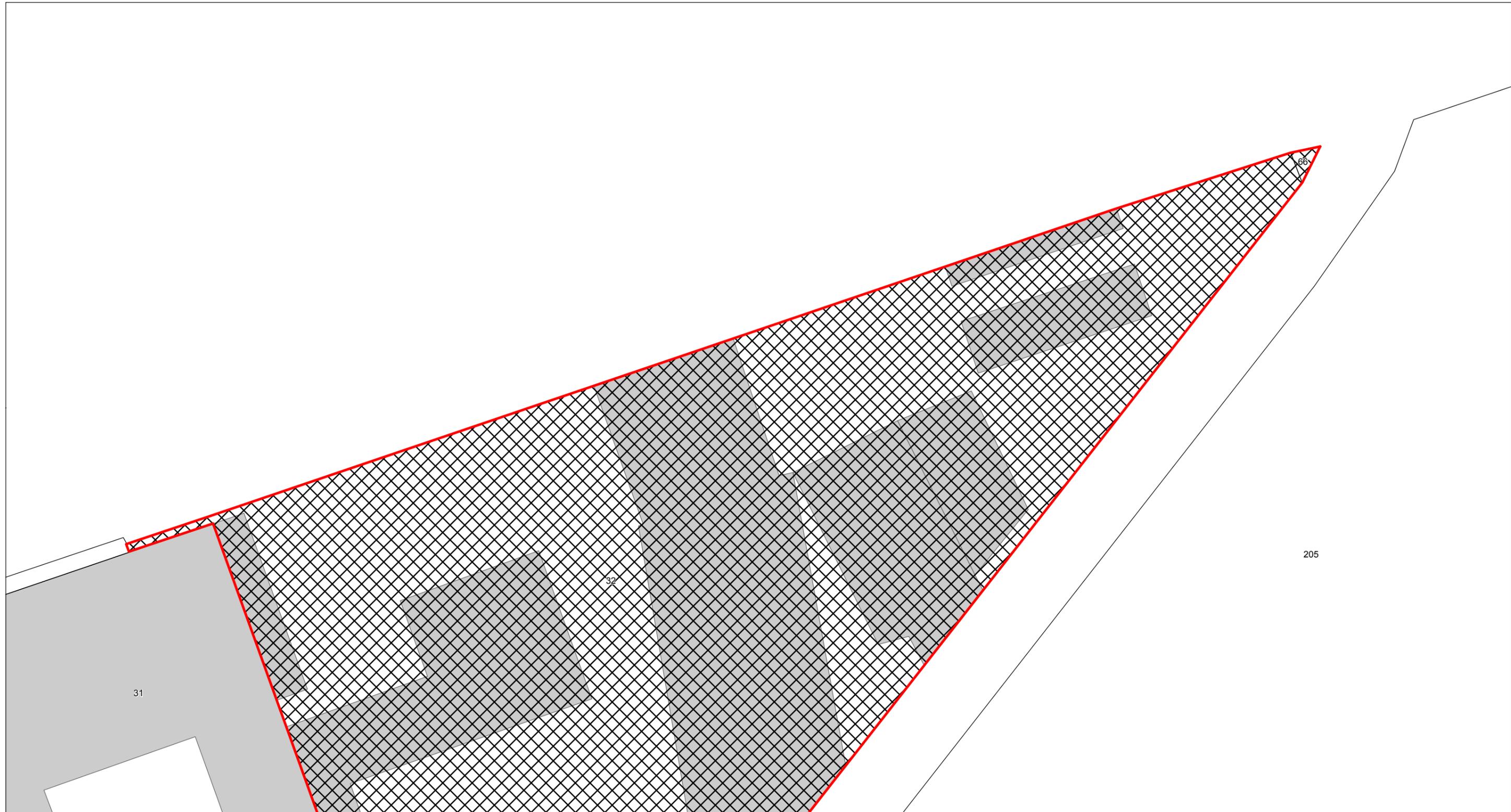
Secteur : Secteur Rivierre (ilôt OA5 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 - Zoom 2 - Superficie : 8 222 m²

Secteur : Secteur Rivierre (ilôt OA5 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



Emplacement réservé pour l'habitat n°7 - Superficie : 635 m²

Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (îlot OA6 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°8 - Superficie : 758 m²

Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (îlot OA6 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°9 - Superficie : 1 169 m²

Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (îlot OA6 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet







